Lcc.
FRC
Suppl.
38

RÉPONSE

A UN LIBELLE

INTITULÉ : *Réfutation de l'Instruction de l'Assemblée Nationale, sur la Constitution civile du Clergé, & le Serment,*

ET ADRESSE

DE la Société des amis de la Constitution, établie à Caen, aux Electeurs du Département.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ON a distribué ce matin le libelle ci-dessus désigné : des patriotes l'ont lu, ils frémissent encore de la peroraison. MM. les électeurs doivent se rassembler ici dimanche prochain. La seule publication de cet écrit incendiaire est déjà un attentat contre la tranquillite publique ; mais il peut encore effrayer des hommes bons & simples. Il peut alarmer des ames foibles. Il est du devoir des amis de la constitution, de braver tous les dangers, lorsque le fanatisme menace le repos & la paix. Habitués à braver les foudres ultramontaines, ils doivent éventer les mines ténébreuses d'une aristocratie aux abois. Ils

doivent propager l'antidote d'un poiſon préparé par des mains ſanguinaires. Iſſus la plupart, d'un ſang villageois, dont ils s'honorent, ils doivent éclairer des parens & des amis plus faciles à tromper que les habitans des villes.

Nous écrivons de ſens froid, nous deſirons être lus & jugés avec impartialité. Si notre plume paroît diſtiler le fiel, ſi l'on nous accuſe d'une hardieſſe inconnue dans une ville où le patriotiſme a été ſi long-tems muet, qu'on liſe la page 16 de l'exécrable brochure que nous allons tâcher de réfuter, ſans prétendre au triomphe; car il n'y aura jamais de gloire à combattre un fanatique, qui ne mérite que le mépris & la pitié. *Caen*, *Vendredi* 11 *Mars* 1791.

Braves & dignes REPRESENTANS *des Citoyens du Calvados.*

ON ſonne le tocſin, on embouche la trompette de la St. Barthelemi; un nouveau miniſtre arrivé, ſans doute de Vannes, eſt prêt à bénir les poignards qui doivent percer le cœur des amis d'une conſtitution à laquelle vous devez la liberté, & qui vous aſſure le bonheur.

Lâches ennemis du peuple français, vils eſclaves du deſpotiſme, adorateurs indignes du Veau d'or, ſortez de ces antres ténébreuſes, où la peur vous a ſi long-tems relégués; montrez-vous au milieu de nous; *ne craignez pas d'abuſer de notre patience*; l'ami de la liberté, le défenſeur de la patrie, ne verra en vous que des frères égarés, des hommes ſéduits ou trompés. S'il en eſt parmi vous de méchans, il ne les craindra pas.

Prêtres fanatiques, prêtres rebelles à la loi du pays qui vous a vu naître, juſqu'à quand oublierez-vous que vous êtes citoyens avant d'être les miniſtres d'un Dieu de bonté, d'un Dieu

pauvre & humilié, qui n'a ceſſé de répéter dans le cours de ſa vie mortelle, *que ſon royaume n'étoit pas de ce monde?* Sera-ce dans le 18e ſiècle, que vous voudrez diviſer vos familles, armer vos fréres, vos amis, faire couler le ſang humain, & vous en abreuver, comme firent autrefois les miniſtres des vengeances des Médicis & des Guiſes.

Prêtres de ce département, ne vous ſouvenez-vous donc plus de la condition de vos pères. Ils étoient eſclaves pour la plupart, voudriez-vous leur préparer de nouveaux fers, pour avoir le cruel plaiſir de les forcer à ne voir en vous que les oracles d'un Dieu que vous avez étrangement dénaturé.

Qui donc ignore maintenant que ce ſont des prêtres qui rédigent & font circuler les feuilles les plus fecondes en expreſſions frénétiques, contre les travaux d'un Sénat auguſte, qui a tout fait pour le bonheur de vingt-trois millions d'hommes! Qui ne ſçait que ces prêtres ſont ſoudoyés par des égoïſtes mécontens, excités par une nobleſſe expirante dans les angoiſſes du déſeſpoir, & ſoutenus par toute la prélature ariſtocratique. On oſe exalter leur dévouement comme l'héroïſme du zèle apoſtolique, on les honore comme les réclamateurs imperturbables des droits de Dieu & des Rois, on les encenſe, on les canoniſe comme les *Ambroiſe* & les *Athanaſe*; il ne leur manque plus que de mourir victimes de leur fanatiſme & de leurs tranſports ſéditieux, pour obtenir la gloire du martyre.

Ne l'eſpérez pas, cette couronne, qui faiſoit les délices des premiers chrétiens dans les tems de perſécution, vous prêtres réfractaires à la loi du ſerment. Le mépris & le dédain ſont nos armes

du moment ; l'eſpoir certain de vos remords nous fera toujours employer celles de la perſuaſion & de la vérité.

Envain chercherez-vous à décrier la liberté au nom de l'évangile, à préſenter la révolution ſous les couleurs d'une manœuvre impie & ſacrilége. Envain vous obſtinerez-vous à garder le ſilence, même dans une criſe où le peuple auroit beſoin d'entendre la voix de ſes guides ſpirituels, & refuſerez-vous de lui donner des conſeils de paix & de ſageſſe ; envain échaufferez-vous, au nom de la religion, des eſprits naturellement perturbateurs & malveillans ; le temps marqué par la divine providence eſt arrivé : le Dieu que nous adorons, & qu'adoreront toujours les Français, *a enfin écouté les gémiſſemens de ceux qui étoient dans les fers, il a délié les chaînes des captifs.* L'eſprit de liberté qui vient de naître parmi nous, y fait des progrès ſenſibles, & tremblez, vous miniſtres de la religion, d'avoir à vous reprocher un jour d'avoir fait déſeſpérer vos concitoyens de votre converſion à la conſtitution. Encore quelques momens, & bientôt les délégués d'un peuple libre, vont purger le ſanctuaire du levain de l'ariſtocratie ; ils lui donneront pour paſteurs, les amis de ſa délivrance & de ſa liberté.

Vous citoyens électeurs, appellé pour donner un paſteur à l'égliſe du Calvados, ne vous laiſſez point ſéduire par des écrits ſéditieux & incendiaires. Réunis dans un temple, comme autrefois les apôtres & les premiers chrétiens dans le Cœnacle, pour donner un ſucceſſeur au perfide diſciple, adreſſez au divin auteur de notre religion ces belles paroles : *vous, Seigneur, qui connoiſſez les cœurs, montrez-nous celui qu'il faut élire.*

Vous n'avez point à remplacer un Pontife mort; c'eſt un prélat déſobéiſſant à la loi, un paſteur délaiſſant ſes ouailles, dans un moment, où, ſéduites par les preſtiges des ennemis de la patrie, trompées, aveuglées par des prêtres hypocrites, elles ont beſoin d'être confirmées dans la foi de leurs peres. C'eſt un époux fuyant une épouſe, à laquelle il a promis, à la face des autels, une union indiſſoluble, qui fait ſcandaleuſement divorce avec elle, parce que la raiſon, éclairée du flambeau de l'évangile, lui enleve une dot uſurpée dans des ſiecles d'ignorance & de ſuperſtition.

Songez que vous allez fixer tous les regards, occuper tous les eſprits, que déja l'hypocriſie & le fanatisme ſemblent vouloir deviner votre choix pour le blâmer; que l'ambition, trompée dans ſon attente, ſe prépare à le critiquer amérement. Mais, Meſſieurs, la patrie compte ſur vous, l'ami de la conſtitution attend tout de votre zèle pour la bonne cauſe.

Applaudis déja dans vos premiers choix, celui que vous allez faire, décidera, peut-être, du ſalut & de la tranquillité du Calvados. La modération & la fermeté de votre nouvel évêque, la douceur & la vérité rameneront les uns, impoſeront ſilence aux autres, & feront de tous vos concitoyens, des amis & des freres.

On accuſe l'Aſſemblée nationale *d'avoir provoqué le peuple à mépriſer & à outrager ſes paſteurs, d'avoir confiſqué la propriété du clergé, malgré ſa légitimité.*

On accuſe les adminiſtrateurs de diſtrict *d'avoir rebuté avec dureté & mépris, des miniſtres qui ſe préſentoient pour recevoir leur traitement.*

On dit, avec modeſtie, *que le grand nombre at-*

tend l'aumône de ceux qui la recevoient de lui.

On dit que le décret du 27 Novembre, *enjoint aux pasteurs de jurer ou de mourir de faim.*

Nous ne nous amuserons point à salir notre plume, transcrivant ici toutes les calomnies, toutes les déclamations, tous les faux raisonnemens contenus dans un libelle que nous refutons à la hâte. Nous répondrons aux principales inculpations. Si leur fausseté est démontrée, il ne sera pas difficile à tous ceux qui nous liront, d'apprécier les autres.

Vous le savez tous, chers concitoyens; que devoient & que pouvoient faire vos législateurs, vrais amis d'un peuple impatient du joug sous lequel il gémissoit?

L'état aux prises avec les plus grands besoins, l'impossibilité d'une augmentation d'impôts, la nécessité même d'un prompt soulagement pour la classe la plus utile, celle des cultivateurs; tout à l'instant de la convocation ne sollicitoit-il pas une ressource immense & décisive. Où pouvoit-on la trouver ailleurs que dans les biens de l'église, qu'un étrange abus avoit fait très-improprement appeller les biens du clergé? quel prompt soulagement pouvoit on apporter au malheureux, qui arrosoit de ses larmes & fécondoit de ses sueurs le champ de ses peres? après la suppression du régime féodal, l'anéantissement des dîmes n'étoit-il pas pour l'habitant des campagnes le bienfait le plus important. La raison & la justice pouvoient-elles laisser subsister plus long-temps un impôt sacré pour les prêtres, onéreux & oppressif pour le peuple? Qui ne sçait aujourd'hui que ce fléau destructeur de l'agriculture, n'eut jamais d'autre origine que la foiblesse de nos Rois, la puissance usurpatrice des Papes, la cupidité persévérante

du clergé, la superstition & l'imbécillité des peuples.

Direz-vous, avec l'auteur du libelle, que la nation n'avoit aucun droit sur les corps existans dans son sein, qu'elle ne pouvoit ne vouloir conserver que la classe des ministres essentiellement nécessaires à la dignité du culte? Hé, qu'ont dit nos prélats lors de la destruction d'un corps que les parlemens sacrifioient à la vengeance d'un ministre despote; & aux feintes allarmes d'une vile courtisane. Qu'ont-ils dit lors de l'extinction des Célestins & autres ordres religieux. N'ont ils pas vu au contraire, avec un plaisir hypocrite, une source de nouvelles richesses pour eux; ne se sont-ils pas partagé d'abord sous le titre d'administrateurs les dépouille de *l'Egipte* dans le dessein de les attacher un jour à leurs siéges? Croirez-vous, avec les heureux fainéans du clergé, que la nation n'avoit pas le droit d'éteindre des titres & emplois sans fonctions, titres si multipliés dans les siècles d'ignorance & de barbarie? qu'elle devoit laisser subsister cette foule de bénéfices simples, qui n'existoient que pour l'avantage de celui qui possédoit, & qui lui donnoient le droit de consumer dans l'oisiveté une partie des revenus publics?

Non, chers concitoyens; juste dans ses décrets, & ferme dans sa marche, le Sénat français ne pouvoit laisser subsister une disproportion aussi choquante dans la répartition des biens destinés à la subsistance des ministres du culte Il savoit que Dieu lui même avoit frappé d'anathème l'usurpation des premiers pasteurs; Dieu avoit dit *de ne point lier la bouche au bœuf qui foule l'herbe, que celui qui travailloit étoit digne du prix de son tra-*

vail, & cependant, à la honte du sacerdoce & au grand scandale des fidèles, on voyoit le haut clergé disputer le nécessaire même au grand nombre des pasteurs du second ordre. Un peuple sensible & compatissant laissoit passer la dixme de ses champs en des mains étrangères, & se rendoit, par pitié, le tributaire de ses ministres & des ordres mendiants.

Des abus aussi criants ne pouvoient sans doute subsister plus long-temps; une nation qui se régénéroit devoit porter la réforme dans toutes les parties de l'administration; en organisant civilement le clergé, l'Assemblée nationale sanctionnoit une maxime de la plus saine politique; en accordant au titulaire la portion nécessaire à son honnête subsistance, elle faisoit revivre les vrais principes; en ôtant au clergé l'administration des biens de l'église, elle les retiroit des mains qui les dilapidoient depuis des siècles, & les employoient à des usages contraires à l'esprit du christianisme; en rendant à la circulation, des biens morts, elle offroit de nouvelles ressources à l'agriculture & au commerce; en regardant comme une dette sacrée la dépense du culte & de l'entretien de ses ministres, elle prouvoit à l'europe entière son attachement inviolable à la religion; en faisant tourner le scandaleux superflu des immenses richesses de l'église au salut de l'état, elle combloit ce déficit énorme qui devoit en entraîner la ruine, elle supprimoit des impôts désastreux, elle préparoit un mode de contribution plus doux & plus uniforme; en démarquant les diocèses, en fixant un pour chaque département, elle faisoit disparoître la bizarrerie frappante de la formation actuelle des diocèses; enfin en rétablissant l'ancien

uſage des élections, elle purifioit le choix des miniſtres de la religion, elle ramenoit en France les temps heureux de la primitive égliſe, elle aſſuroit des récompenſes au mérite & à la vertu, & au peuple des modèles & des défenſeurs.

La France entière applaudiſſoit aux travaux de vos légiſlateurs; déjà les bénédictions de tout un peuple étoient pour eux la plus belle récompenſe de leurs peines & un nouvel encouragement à leur zèle. Le haut clergé ſeul, méditoit une vengeance d'autant plus ſure qu'il ſavoit ce que peuvent les armes du fanatiſme dans les mains d'hommes crédules & ignorans. Jadis le clergé faiſoit deſcendre ſes foudres de la hauteur des cieux, il vouloit aujourd'hui les faire ſortir des mines de la terre, en plaidant la cauſe de leur Dieu, (*car, je le dis hautement, le Dieu des ambitieux ne fut jamais le dieu de l'évangile*) Nos prélats mettoient en mouvement tous les agens du trouble & de la ſédition; déjà de nouveaux Pierre l'hermite prêchoient la croiſade contre les amis de la révolution. Ah! plus nos pontifes ont fait d'efforts pour ſe ſouſtraire à la loi, plus ils ont prouvé qu'il importoit au ſalut de la nation d'exproprier un corps uſurpateur & formidable. L'auguſte liberté pouvoit-elle conſerver dans ſon ſein les furies de la ſuperſtition & les vanités de l'égoïſme ? Pouvoit elle laiſſer impunément circuler ces proteſtations rebelles, ces libelles attroces, ces mandemens ſéditieux, tous fruit des veilles d'un orgueil humilié, & d'une hypocriſie perfide ? L'aſſemblée nationale les mépriſoit, ſans doute; forte de la droiture de ſes intentions, elle dedaignoit des attaques dirigées contre elle-

même, mais elle devoit détromper un peuple égaré, un peuple confiant & accoutumé à voir dans ses pasteurs des guides surs & éclairés; elle devoit dévoiler, aux habitans des campagnes surtout, un clergé prêchant l'humanité en apparence, & disséminant partout la discorde. Ce fut le motif de son décret sur la prestation du serment civique, serment exigé de tous les fonctionnaires publics; la sanction donnée par le Roi à ce décret, fut un coup de foudre pour la prélature aristocratique. Se ralliant alors à tous les ennemis du bien public, nos prélats ont emprunté le langage de la religion, pour vous rendre odieux vos législateurs: ils ont osé vous peindre comme impies, comme sacriléges ceux qui consacroient solemnellement la constitution, le culte & l'entretien de ses ministres transformés en dévots scrupuleux, les aristocrates, des deux ci-devant ordre privilégiés, ont crié que l'autel du vrai Dieu alloit être renversé. Les pasteurs des campagnes, les prêtres auxiliaires, se sont, à l'exemple de leurs chefs, coalisés pour refuser l'obéissance à la loi. Mais à qui pourront-ils persuader que leurs cris ne sont pas affectés? Les croira-t-on sincères, en lisant leurs protestations rebelles & incendiaires? annoncent-ils dans leurs écrits un zèle, un amour divin, pur & dégagé de tous préjugés, de tout intérêt humain?

Ah chers concitoyens, croyez-en vos amis, les amis de la constitution, les prêtres réfractaires à la loi du serment n'ont à la bouche le nom de religion, que comme les ci-devant privilégiés, les ci-devant nobles, les ci-devant magistrats avoient à la bouche celui de la patrie. Le zèle qu'ils montrent pour elle en ce moment a ses racines

dans les passions de leur cœur : dans leur attachement aux biens de la terre, à ces pompes mondaines, dont le clergé ne prêchoit autrefois le mépris que pour s'en emparer plus facilement.

Non la religion de vos peres n'est pas menacée. Les réformes que l'Assemblée nationale a faites, loin d'affoiblir la piété des fidèles, ne feront que l'augmenter en rapelant les prêtres aux premières lois de la primitive église.

Et vous, pasteurs des campagnes, qui lirez cet écrit, vous qui, loin d'éclairer les ames simples dont la conduite vous est confiée, voulez les séduire & leur faire partager un égarement qui est volontaire chez un grand nombre d'entre vous, ferez-vous long-tems insensibles à la vue des maux que vous préparez à des hommes qui croiront sur votre parole mensongère venger la cause de leur Dieu, en vengeant celle de votre obstination. Avez-vous donc entièrement oublié que vous naissez citoyens avant d'être revêtus de la dignité sacerdotale; que ministres de l'évangile, vous êtes les enfans d'une commune patrie. Oserez-vous certifier que vous n'êtes à ce moment séduits par aucune illusion de la vanité, que vous n'êtes possédés d'aucun amour illégitime de vos anciennes jouissances; que les seules lumières de la vérité dirigent votre conscience: que vous vous conduisez sans inquiétude & sans préjugés; que vous n'êtes nullement entraînés par les conseils perfides d'hommes dominés par la force de l'habitude, calculant les pertes qu'ils éprouvent, & attachés aux vains honneurs dont la raison & l'égalité les dépouillent. Oserez-vous dire qu'on ne compte pas parmi les signatures de vos protestations *décanales* * des esprits foibles aux ordres

* *Décanales*: c'est-à-dire de doyennés.

du fanatisme, des bas flatteurs, des lâches esclaves de cette aristocratie épiscopale contre laquelle vous vous éleviez si fortement dans vos assemblées bailliagères.

Vous accuserez de bonne foi l'Assemblée nationale d'avoir mis la main à l'encensoir, en rendant au culte sa dignité, en banniſſant du sanctuaire, ce charlatanisme sacerdotal qui trafiquoit honteusement des choses saintes, pour extorquer l'argent d'un peuple crédule; d'avoir, par un coupable abus de pouvoir, confondu le profane avec le sacré, en démarquant ou supprimant des diocèses, sans le concours de la puissance eccléſiastique; en exigeant des ministres conservés pour le maintien du culte, le serment de fidélité à une constitution *erronée*; en déclarant déchus de leurs fonctions & de leurs places, tous prêtres refusans d'obéir à une loi qui bleſſe leur conscience & est contraire à l'esprit de religion.

Le concile de Calcédoine étoit donc bien erroné en déclarant expreſſément *que les Souverains avoient le droit d'étendre ou de reſtreindre les diocèses, les privilèges & les métropoles eccléſiaſtiques, & de nommer les évêques & les paſteurs.*

Auguſtin étoit donc un impie quand il disoit, au livre 19 de la cité de Dieu, *que l'Egliſe devoit ſe conformer aux mœurs, aux loix, aux établiſſemens politiques des états, ſans les attaquer, ſans les conteſter même, excepté lorſqu'un gouvernement s'oppoſe au culte du vrai Dieu.*

St. Grégoire de Nazianze étoit donc un ignorant lorſqu'il prononça ces paroles remarquables: *Un prince peut abatre une égliſe, ſupprimer un diocèſe, confiſquer un bénéfice, mais il ne peut ôter une ſeule ligne de l'évangile.*

Tous les peres de l'égliſe ont donc eu tort de s'accorder à dire *que tout ce qui n'eſt pas prouvé évidemment être contraire à la foi & aux bonnes mœurs, doit être obſervé pour le bien de la ſocieté à laquelle on appartient.* (Auguſtin) *que ce n'eſt pas une nuiſible prévarication, mais une ſalutaire condeſcendance que de ſuſpendre ce qui n'eſt pas proſcrit par la loi éternelle, & qui n'a été établi que par des raiſons de convenance.* (Yves de Chartres.) *Que les paſteurs doivent faire tout pour entretenir entre le ſacerdoce & l'empire, cette union qui eſt un don du ciel, & leur donner mutuellement une force nouvelle.* (Concile d'Orléans.)

Vous accuſerez l'Aſſemblée nationale aux yeux d'un peuple ignorant & crédule d'avoir avili le ſacerdoce, d'avoir cauſé la haine & le mépris dans lequel eſt tombé grand nombre d'entre vous. L'ami de la vérité vous répondra que l'abus de la puiſſance fut la cauſe de la haine, & que le contraſte des mœurs & des préceptes fut l'occaſion du mépris.

Prêtres ambitieux & rebelles, redevenez évangeliques & citoyens, montrez-vous Français, vous ſerez, non-ſeulement eſtimés & reſpectés, mais vous ſerez encore chéris d'un peuple tourmenté du beſoin d'aimer ſes chefs & ſes paſteurs.

Contens du médiocre traitement qui vous a été promis, vous n'avez point murmuré; vous vous êtes préſentés pour le toucher, & vous avez été rebutés avec dureté & mépris, & le grand nombre attendent l'aumône de ceux qui la recevoient de lui.

Paſteurs, à qui perſuaderez vous que ce langage eſt celui de la vérité. Qui ne ſait que c'eſt préciſément la modicité du traitement fixé, qui vous porte à calomnier les légiſlateurs de la France,

qui ne sait que si les évêques eussent conservé leurs possessions, ils eussent été les premiers à sacrifier le reste du clergé, à porter le peuple & ses pasteurs a bénir une constitution qui conservoit leur temporel. Mais les évêchés ont été réduits, le sort du clergé fixé d'une manière plus uniforme & moins scandaleuse, trente mille curés, vingt mille vicaires ne seront plus obligés d'attendre leur subsistance de l'administration des sacremens de l'église, ou de la mort de leurs paroissiens; tous débarrassés des soins temporels pourront désormais se consacrer entiérement aux saintes fonctions du sacerdoce: voilà ce que critiquent amèrement nos superbes prélats, nos riches décimateurs; voilà ce que ne veulent pas sentir des prêtres blanchis sous le poids du ministère, & à qui la nation rend une justice qu'ils avoient toujours vainement sollicitée du régime ecclésiastique.

Pasteurs, prêtres des villes & des campagnes, voyez dans vos nouveaux administrateurs des amis & des frères, ne déchirez pas la constitution, & vous n'aurez pas à vous plaindre de ceux qui ont juré de la maintenir: si toutefois les reproches amers, que vous vous permettez, sont fondés, ce qui vous reste à prouver.

Qui d'entre vous a déja sollicité l'aumône de ceux qui la recevoient de vous? Quel orgueil dans ce peu de mots, qu'il peint bien les sentimens qui vous agitent. Qui ne sait au contraire, que le grand nombre des prêtres ne se refuse à la loi du serment, que par dons, promesses ou menaces. Qui ne sait combien les travaillent tous les ci-devant Seigneurs, ces prétendues dévotes, ces femmes pieuses par ostentation, bienfaisantes par

vanité. Encore quelque tems, & les réfractaires reconnoîtront leur erreur, ils apprendront trop tard que l'orgueil des grands fait allarmer adroitement la conscience des petits; ils rougiront d'avoir été dupes des manœuvres de l'aristocratie. Ouvrez les yeux, pasteurs respectables, prêtres vraiment pieux. Empressez-vous de vous rétracter, annoncez à vos concitoyens que vous êtes aujourd'hui les premiers à vous soumettre à une loi purement civile. Si vous persistez dans votre erreur, montrez par votre silence que vous êtes de bonne foi; la charité seule vous en fait un devoir.

Vous, habitans des campagnes, qu'on cherche à inquiéter sur le sort des malheureux existans parmi vous, demandez à vos pasteurs, qui les nourrissoit, qui les assistoit, dans ce nombre infini de cures à portion congrue? Répondez-leur aujourd'hui que le sort des pauvres sera dans les mains de la nation & de tous les Français compatissans, que si la pauvreté est une maladie affectée au corps social, & qu'il soit impossible de la déraciner, la nation établira des remèdes efficaces, des secours nombreux pour consoler les pauvres, pour améliorer leur sort, & pour bannir à jamais la misère & la mendicité dont l'orgueil de l'ancien clergé aimoit à s'entourer, à se repaître, & dont il voudroit encore appuyer la décrépitude de sa trop longue existence. Qui de nous, chers concitoyens, en voyant les portes des prélats & des moines assiégées à des jours réglés par une foule de mendians, n'ait cru y reconnoître l'empressement de ces lâches flateurs qui environnoient les rois & leurs ministres; qui de nous n'ait pensé

que c'étoit un ſpectacle de la vanité eccléſiaſtique, plutôt que l'œuvre de la charité chrétienne qui doit laiſſer ignorer à la main droite ce que la gauche donne.

Oui, nos chers amis, nous vous le diſons avec vérité; la conduite, les plaintes, les regrets, l'opiniâtre entêtement de cette portion du clergé qui réſiſte à la loi, prouvent que c'eſt ſon pouvoir, ſa gloire & ſes richeſſes qu'elle voit avec douleur s'échapper de ſes mains, & qu'elle voudroit conſerver, n'importe par quels moyens.

Ah! s'écrient entre eux ces réfractaires ſuperbes, ces prêtres hypocrites: que ſont devenus ces tems heureux, où pour des *agnus* & des indulgences, les fidèles nous abandonnoient les héritages de leurs pères? Sont-ils donc pour jamais diſparus ces ſiècles d'ignorance & de ſuperſtition, où le peuple crédule nous confioit aveuglement l'empire de ſa conſcience & de ſa raiſon; où, pour des mots qu'il n'entendoit ni ne pouvoit entendre, nous le conduiſions par des argumens théologiques au combat? Hélas! pourquoi les lumières de la raiſon ont elles aujourd'hui tant d'éclat? Pourquoi ne pouvons-nous plus cacher la vérité? Pourquoi rappeler parmi nous les beaux jours de l'égliſe naiſſante, remonter à la ſource même de la religon? Que deviendra notre puiſſance ſi redoutable dans les ténèbres, dans les querelles de controverſe & ſur les bancs de nos écoles? Déteſtable philoſophie! Profane amour de la ſageſſe! Rivale odieuſe qui prétends conduire les hommes au bonheur par la vertu, par le reſpect des lois, par la religion de l'évangile! Pourquoi, d'une main ſi ſûre & ſi hardie, as-tu arraché le voile dont nous cou-

vrions nos démarches & nos intentions ? Pourquoi as-tu transformé la crédule ignorance du peuple en une foi pure, ſa terreur en une douce confiance dans la miſéricorde du Dieu bon, du Dieu juſte! Pourquoi, à l'eſprit d'erreur qui diviſe les hommes, & les fait ſe haïr, à celui du fanatiſme & de la diſcorde qui nous a ſi bien ſervis autrefois, as-tu ſubſtitué cet eſprit de tolérance qui engage à aimer les hommes tels qu'ils ſont ?

Prêtres rebelles! quoi! c'eſt au moment où vous éprouvez vous-même les précieux effets de la tolérance, que vous oſez former des plaintes contre elles! imprudents, y penſez-vous? c'eſt cet eſprit de tolérance qui va vous défendre au milieu de cette nation que vous outragez dans vos écrits, & dont vous provoquez la ſévérité par votre entêtement & par vos actions.

Oui, Français, peuple bon, ſoyez toujours généreux; trop grands, trop unis pour rien craindre des ennemis de votre liberté, quelque nom qu'ils prennent, ſous quelques formes qu'ils ſe préſentent, réuniſſez toutes vos forces pour contenir les mécontens, & les mettre à l'abri de leurs propres fureurs. Souvenez-vous qu'il n'y a point de religion dans une ame ſans charité; ſurveillez les démarches des prêtres oppoſans & de tous les autres ennemis de la révolution, mais n'oubliez jamais qu'ils ne doivent point être inquiétés ni moleſtés, qu'ils ſont ſous la ſauve-garde de la loi. La liberté eſt pour tous, & ce n'eſt que l'homme jugé légalement coupable qui doit être puni.

Il l'eſt ſans doute coupable, ce fonctionnaire qui refuſe de prêter le ſerment que tout prêtre citoyen s'empreſſe à l'envi de prêter à la nation; ce ſerment dont l'eſprit bien loin de l'éloigner de

la croyance de ſes pères ne tend qu'à l'y ramener, qu'à le rapprocher à la pratique des préceptes de l'evangile; mais s'il eſt vraiment coupable de n'avoir pas obéi à la loi, la loi l'a vraiment puni, en le déclarant incapable de continuer les fonctions qu'il exerçoit, & comme tel en le dépoſſédant de ſon bénéfice. La loi défend de punir deux fois pour le même délit. Que la honte, que les regrets le ſuivent; mais l'humanité, la pitié même doivent reſpecter l'individu. Un jour il avouera dans ſon cœur, il avouera hautement que le ſerment ordonné étoit un acte de juſtice, que la preſtation de ce ſerment, reparoit les vices des anciennes élections, les ſcandales du plus grand nombre du choix des paſteurs.

Alors avec les ſentimens d'une piété déſintéreſſée, il demandera à faire abjuration de ſes erreurs, il ſe réunira de cœur & d'eſprit aux principes de la conſtitution. Les paſteurs & les fidèles ſe proſterneront enſemble dans le ſanctuaire du très-haut; aux cantiques du Seigneur ils mêleront ceux qui ſeront inſpirés par l'amour de la patrie & par le reſpect des loix.

Cet heureux moment eſt peut-être encore éloigné; mais bientôt les nouveaux paſteurs, amis d'une conſtitution qui fait revivre cette vérité ſi long-tems oubliée, *La voix du peuple eſt la voix de Dieu*, prêcheront à leurs paroiſſiens cette belle morale evangélique qu'un fanatiſme aveugle cherche à dénaturer. Ils leur apprendront qu'il n'exiſtera jamais de ſchiſme que du côté des ennemis du ſyſtême politique & du régime eccléſiaſtique actuel. Ils leur prouveront que le ſchiſme eſt du côté des prêtres, qui par ignorance ou par ſéduction, par une piété mal entendue, par

un intérêt mercenaire, par un orgueil inflexible, ont abandonné la collection des pasteurs, pour faire une classe de rebelles. Ils apprendront aux fidèles de ce département que sur 60 mille curés ou vicaires, plus de 50 n'ont pas balancé à obéir, que depuis, un grand nombre encore a demandé à être admis à prêter le serment, malgré l'expiration des délais prescrits par la loi, & que les corps administratifs, les municipalités ont favorisé cette récipiscence par amour de la paix, & par envie de montrer à tous les citoyens, que les nouvelles loix ne veulent tirer leur force que de la persuasion intime de leur sagesse & de leur justice.

Chers concitoyens, vos nouveaux pasteurs assis dans la chaire de vérité, l'évangile d'une main, la constitution de l'autre, vous en prêcheront tour à tour les maximes & les loix, vous inspireront l'amour du prochain, le pardon à vos ennemis, comme inséparable de l'amour de Dieu. Ils allumeront dans vos cœurs le feu sacré du patriotisme; désabusés des prestiges des prêtres de l'ancien régime, vous reconnoîtrez que la piété est un masque, quand elle n'est pas animée de l'amour de la patrie, du bonheur & de la tranquillité du peuple. Malheur à ces faux dévots qui ne cessent de prêcher une religion hérissée de menaces, une religion de terreur, de crainte & de châtimens; qu'ils aillent l'enseigner dans les lieux où l'inquisition ne la persuade qu'à la lueur des bûchers.

Patriotes, dignes de ce nom, bénissons une révolution que la postérité ne cessera d'admirer en jouissant de ses bienfaits; soyons francs comme nos bons ayeux; soyons tous frères, tous amis.

Chériſſons un monarque devenu plus que jamais digne de commander à notre liberté. Ceignons ſon trône de notre fidélité, de notre amour, de notre vénération : nous devons à la maturité du génie français le rétabliſſement de notre grandeur & de notre félicité. Fiers d'avoir recouvré notre antique énergie, ne laiſſons pas flétrir en nos mains les palmes immortelles que nous avons méritées, ſoutenons notre conquête aux dépens de notre vie ; il eſt auſſi glorieux de mourir pour la patrie, que pour la religion.

Tels ſont les ſentimens de la ſociété des amis de la conſtitution, ſéante à Caen ; c'eſt ainſi qu'ils ſavent ſe venger des ſarcaſmes des méchans, des calomnies des hypocrites, des menaces des ennemis de la patrie, du fanatiſme des mécontens.

Citoyens des villes & des campagnes, vous qui cherchez la vérité de bonne foi, liſez notre écrit, réfutez-le ſans fiel & ſans amertume, ſi vous le croyez ſuſceptible de réfutation.

VOUS, ÉLECTEURS, MÉDITEZ-LE AVANT D'ÉLIRE : ÉLISEZ, ET NOUS APPLAUDIRONS A VOS CHOIX.

Réimprimé par ordre de la Société des Amis de la Conſtitution, à Bayeux.

A BAYEUX, chez la Veuve NICOLLE, Imprimeur de ladite Société.